

Conditions d'Utilisation - Conditions d'Achat

Valable à partir du 1er avril 2026

Nous ne sélectionnons que les objets les plus exceptionnels sur lesquels vous pouvez enchérir et que vous pouvez acheter. Afin de rendre notre marché en ligne sûr et fiable pour tous nos utilisateurs, nous avons établi quelques règles importantes pour les enchères et les achats. Nous appelons ces règles les Conditions pour les acheteurs et celles-ci font partie intégrale de nos Conditions d'utilisation

Conditions d'utilisation

Ces Conditions s'appliquent à toute personne qui visite et utilise notre marché en ligne.

Conditions pour les vendeurs

Si vous cherchez à soumettre ou à vendre des objets, ces Conditions s'appliquent à vous.

Comment **fonctionnent les enchères**



Article 1 : Enchérir sur des objets

Avant d'enchérir sur un objet, gardez en tête les éléments suivants :

- Ces Conditions d'Achat s'appliquent à tous les acheteurs sur Catawiki. Veuillez noter que si vous utilisez, enchérissez ou achetez via notre fonctionnalité de Vente Live, les [Conditions d'Achat pour les Ventes Live](#) s'appliquent en plus des présentes Conditions d'Achat. [Les Conditions d'Achat pour les Ventes Live](#) s'appliquent uniquement à la fonctionnalité de Vente Live de Catawiki. En cas d'incohérence entre ces Conditions d'Achat et [les Conditions d'Achat pour les Ventes Live](#), ces dernières prévalent uniquement pour la fonctionnalité de Vente Live.
- **Protection des acheteurs**
Vous pouvez enchérir et acheter en toute sécurité grâce à la [Protection des acheteurs de Catawiki](#).
Cette protection permet de garantir la sécurité de tous les paiements, le contrôle de la qualité de tous les objets ainsi que la vérification de tous les vendeurs.
- **Déterminer la valeur que vous accordez à un objet**
Les objets d'exception sur Catawiki possèdent chacun une histoire unique. Une vente en ligne consiste à déterminer la valeur que vous accordez personnellement à un objet.
- **Déterminer la valeur marchande**
Si la valeur marchande d'un objet est importante pour vous, nous vous conseillons de faire appel à un évaluateur tiers. L'achat d'objets à des fins d'investissement ou de spéculation se fait toujours à vos propres risques.

- **Les objets sont destinés à être utilisés et appréciés**

Les objets vendus sur Catawiki sont destinés à être appréciés pour leur qualité artisanale, leur caractère unique ou leur potentiel de collection, et non comme des produits d'investissement financier. Si vous choisissez d'acheter un objet à des fins d'investissement ou de spéculation, vous le faites entièrement à vos propres risques.

Ni le vendeur, ni Catawiki ne sauraient garantir la valeur future, le rendement ou le potentiel de revente de l'objet.

- **Nous fournissons des estimations à titre indicatif**

Nous pouvons fournir des estimations afin de vous aider à décider du montant de votre offre. Les estimations sont sujettes à modification. Ces estimations ne constituent pas une garantie ou une prévision de la valeur réelle ou du prix de vente d'un objet. Ces estimations reflètent notre opinion, mais peuvent ne pas tenir compte des défauts inhérents à l'objet, ainsi qu'à la restauration, à la modification ou à l'adaptation de l'objet en question. Par conséquent, ces estimations ne sauraient se substituer à l'avis d'un spécialiste. Pour en savoir plus sur nos estimations, [veuillez cliquer ici](#).

- **Indicateurs de performance des vendeurs**

Nous pouvons afficher des badges ou autres indicateurs afin de vous aider à comprendre les performances d'un vendeur.

Ces indicateurs sont basés sur des éléments tels que les délais de livraison, les taux d'annulation ou les avis des acheteurs. Ils sont uniquement informatifs et ne garantissent en rien la conduite d'un vendeur dans un cas précis.

- **Intelligence artificielle**

Certains contenus, comme les résumés d'objets ou les traductions, peuvent être générés ou améliorés à l'aide de l'intelligence artificielle (IA)

[En savoir plus sur notre utilisation de l'IA.](#)

- **Chaque enchère ou offre est contraignante**

Chaque enchère ou utilisation de l'option d'Achat immédiat est contraignante. Cela signifie que vous ne pouvez pas modifier, retirer ou annuler votre enchère ou votre utilisation de l'option d'Achat immédiat. Nous ne sommes pas responsables des erreurs que vous pouvez commettre en enchérissant. Lorsque vous enchérissez, assurez-vous toujours d'avoir saisi le montant souhaité, surtout si vous faites une offre de dernière minute.

Vous pouvez faire une offre maximale si vous souhaitez que nous enchérissions automatiquement en votre nom. [Découvrez comment fonctionnent les offres maximales.](#)

Si vous êtes le meilleur enchérisseur à la fin de la vente ou si vous utilisez avec succès l'option d'Achat immédiat, vous acceptez de payer l'objet. Pour en savoir plus sur les enchères, [veuillez cliquer ici.](#)

- **Certains objets peuvent présenter l'option d'Achat immédiat**

Certains objets sur notre marché en ligne peuvent présenter une option d'Achat immédiat. Cette option signifie que vous pouvez acheter l'objet immédiatement, sans avoir à participer à la vente.

Si vous utilisez l'option d'Achat immédiat, l'objet ne vous appartiendra qu'une fois que vous l'aurez payé et que vous aurez reçu un e-mail de confirmation de paiement. Si vous achetez un objet avec l'option d'Achat immédiat, ces Conditions s'appliqueront à la vente de la même manière que si vous aviez fait l'offre la plus élevée lors de la vente en ligne de cet objet.

Si vous enchérissez sur un objet comportant l'option d'Achat immédiat, il se peut qu'un autre utilisateur utilise l'option d'Achat immédiat. Dans ce cas, il ne sera pas possible d'acheter l'objet ou de faire une offre, et il sera considéré comme étant vendu.

[Pour en savoir plus sur l'option d'Achat immédiat, veuillez cliquer ici.](#)

- **Vérification des règles d'importation, d'exportation, de sanctions et de protection du patrimoine culturel**

En tant qu'acheteur, vous êtes responsable de vous assurer que l'achat, l'importation ou la possession d'un objet n'enfreint aucune loi. Cela comprend les contrôles à l'importation et à l'exportation, les embargos, les sanctions ainsi que la protection du patrimoine culturel. Il vous appartient également de régler tous les coûts associés, tels que les droits d'importation, taxes ou autres frais. Nous ne saurions être tenus responsables des coûts, réclamations ou conséquences découlant de votre non-respect de ces règles.

- **Identité du vendeur**

Avant de faire une offre ou d'acheter un objet, nous vous communiquons des informations clés sur le vendeur, telles que son nom et sa localisation professionnelle. Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires pour une raison valable, contactez-nous et nous vous aiderons dans la mesure du possible.

- **Prix de réserve non atteint**

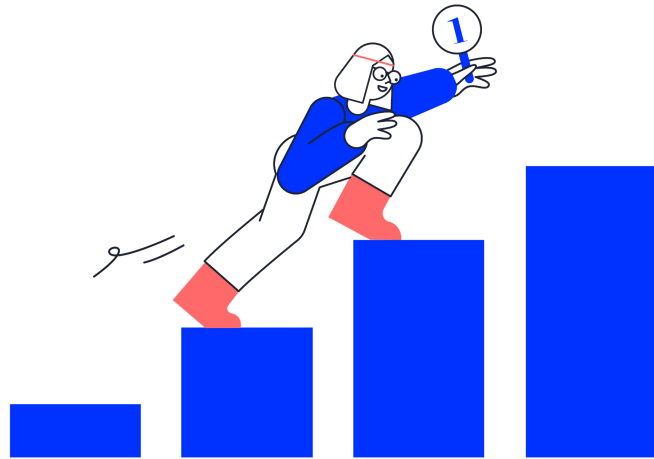
Certains objets sont mis en vente avec un prix de réserve. Le prix de réserve est le prix minimum accepté par un vendeur pour la vente de son objet. Si votre offre est la plus élevée, mais qu'elle est inférieure au prix de réserve fixé par le vendeur, aucun contrat de vente ne sera conclu avec le vendeur.

- **Objets vendus « en l'état »**

Chaque objet est décrit par son vendeur sur la page de l'objet. Tous les objets sont vendus « en l'état ». Leur état peut varier considérablement en raison de leur âge, des dommages antérieurs, de leur restauration, de leur réparation et de leur usure. Les objets sont rarement en parfait état et l'objet est vendu « tel quel » dans l'état où il se trouve au moment de la vente. La description de l'objet et/ou les photos peuvent ne pas refléter clairement l'état de l'objet. Des différences peuvent exister entre les couleurs et les nuances affichées à l'écran et celles observées lors d'un examen de visu. Des rapports d'état peuvent être disponibles afin de vous aider à évaluer l'état d'un objet. Si l'état n'est pas explicitement mentionné par le vendeur, cela ne signifie pas que l'objet est neuf ou comme neuf. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous avez demandé, reçu et pris en compte tout rapport d'état.

En résumé : Toutes les offres ou utilisations réussies de l'option d'Achat immédiat sont contraignantes. Nous vous recommandons de lire attentivement la description de l'objet afin de déterminer quelle est à vos yeux sa valeur. Nous pouvons parfois fournir une estimation à titre indicatif.

L'achat de votre **objet d'exception**



Article 2 : Contrats et frais

- **Vous concluez un contrat de vente avec le vendeur**

Si votre offre est la plus élevée ou si vous utilisez avec succès l'option d'Achat immédiat, vous concluez alors un [contrat de vente](#) avec le vendeur. Catawiki n'est pas partie prenante à ce contrat de vente. Vous reconnaissez et acceptez que nos Conditions d'utilisation s'appliquent à ce contrat et qu'elles seront respectées.

Ce contrat de vente vous impose certaines obligations, et notamment le paiement de votre objet. Pour en savoir plus sur vos obligations, veuillez consulter l'[Article 8 des présentes Conditions pour les acheteurs](#).

Certains vendeurs peuvent imposer des conditions supplémentaires. Dans ce cas, ces conditions seront affichées sur la page de l'objet ou feront l'objet d'un lien accessible à partir de cette page. Pour en savoir plus sur le contrat de vente, veuillez consulter l'[Article 10 de nos Conditions d'utilisation](#).

- **Nous facturons des Frais de protection des acheteurs**

Nous nous efforçons de faire de Catawiki un site sûr, où vous pouvez enchérir et acheter des objets d'exception sélectionnés par nos experts. Pour cette raison, nous facturons des Frais de protection des acheteurs.

Ces frais s'élèvent généralement à 9 % du prix d'achat, plus un montant fixe supplémentaire en euros, dollars ou livres. Ce montant fixe s'élève généralement à 3 €/\$/£, bien qu'il puisse varier en fonction du type d'objet ou du prix de vente (estimé) de celui-ci. Les Frais de protection des acheteurs en vigueur seront indiqués sur la page de l'objet. Ces frais incluent la TVA (le cas échéant). Nous ajoutons ces frais au total du montant que vous réglez lors de l'étape de paiement. Les Frais de protection des acheteurs ne sont pas remboursables.

- **Autres frais**

Les acheteurs sont généralement tenus de payer les frais de port ou de livraison. Le cas échéant, vous devez également payer la TVA, les droits d'importation, les frais d'assurance, les coûts liés à l'utilisation d'une méthode de paiement particulière voire les frais pour des services annexes tels que les services de livraison améliorés. Pour en savoir plus sur les autres frais possibles, veuillez [cliquer ici](#).

En résumé : Si votre offre est la plus élevée ou si vous utilisez avec succès l'option d'Achat immédiat, vous concluez alors un contrat de vente avec le vendeur. Le prix d'achat ainsi que les Frais de protection des acheteurs sont à votre charge, ainsi que tous les autres frais, tels que les frais de port et les frais d'importation.

Article 3 : Paiement de votre objet

Si vous êtes le meilleur enchérisseur ou si vous avez acheté un objet sur notre marché en ligne, vous êtes tenu de payer cet objet.

- **Options de paiement**

Nous disposons de nombreuses options de paiement, notamment par carte de crédit, iDEAL et virement bancaire. Certaines options de paiement sont payantes. Si tel est le cas, nous vous le ferons savoir. Pour en savoir plus sur les options de paiement, veuillez [cliquer ici](#).

- **Paiement dans un délai de 3 jours**

Le règlement doit être effectué dans les 3 jours suivant la clôture de la vente. Si vous utilisez l'option d'Achat immédiat, le paiement doit être effectué immédiatement afin de garantir votre achat.

- **Votre paiement est sécurisé**

Notre fournisseur de paiement de confiance conserve votre paiement jusqu'à 3 jours après la réception de l'objet.

- **Retard de paiement**

Si vous êtes le meilleur enchérisseur et que vous ne payez pas dans ce délai de 3 jours, nous nous réservons le droit de suspendre votre capacité à enchérir jusqu'à ce que vous ayez réglé votre objet. En outre, si vous ne payez pas dans les délais, le vendeur – ou nous-mêmes, au nom du vendeur – pouvons être amenés à annuler la vente. Pour en savoir plus sur le contrat de vente, veuillez consulter l'[Article 10 de nos Conditions d'utilisation](#).

En résumé : Si vous êtes le meilleur enchérisseur, veuillez à payer votre objet dans les 3 jours suivant la clôture de la vente. Si vous choisissez l'option d'Achat immédiat, le paiement doit être effectué immédiatement afin de garantir votre achat. Notre fournisseur de services de paiement assurera la sécurité de votre paiement jusqu'à ce que votre objet soit bien réceptionné.

**Le cheminement de
votre objet
jusqu'à vous**



Article 4 : Livraison ou retrait sur place

Une fois le paiement de votre objet effectué, nous en informons le vendeur. Le vendeur enverra ensuite votre objet à l'adresse que vous avez spécifiée ou enregistrée sur votre compte. Il est possible ou obligatoire, dans certains cas, d'effectuer le retrait de l'objet chez le vendeur. Pour en savoir plus sur la livraison et le retrait sur place, [veuillez cliquer ici](#).

- **Contactez le vendeur**

Une fois l'objet payé, vous pouvez envoyer un message au vendeur. Vous avez ainsi la possibilité de poser des questions sur l'objet ou la livraison, ou encore de mettre en place le retrait sur place de l'objet. Vous pouvez contacter le vendeur depuis la page de la commande. Pour en savoir plus sur la manière de contacter les vendeurs ainsi que les autres utilisateurs, consultez l'[Article 16 de nos Conditions d'utilisation](#).

- **Vérifiez que votre adresse est correcte**

Il vous appartient de vous assurer que l'adresse indiquée dans votre compte est exacte et complète. Elle doit correspondre à une adresse physique valide, car les boîtes postales ne sont pas acceptées. En cas d'erreur évidente, liée au format, à une faute de frappe ou à un élément manquant, nous nous réservons le droit de la corriger afin de garantir une livraison sans difficulté.

- **Retrait sur place dans un délai de 5 jours ouvrables**

Si vous avez choisi de retirer votre objet sur place, vous devez organiser le retrait dans les 5 jours ouvrables suivant le paiement, sauf accord contraire avec le vendeur.

- **Livraison ou retrait tardif**

Si votre objet n'arrive pas dans les délais ou si le vendeur ne le met pas à votre disposition pour le retrait sur place, vous devez nous contacter ainsi que le vendeur afin de trouver une solution. Le délai de livraison indiqué n'est pas une date limite stricte ou contraignante. Cela signifie que le contrat de vente ne sera pas automatiquement annulé si l'objet est livré après la date estimée.

Vous ne pouvez annuler une vente que si vous ne parvenez pas à trouver une solution et que vous - ou nous en votre nom - avez envoyé au vendeur une mise en demeure, assortie d'un délai raisonnable, en vue d'envoyer l'objet ou de le mettre à disposition pour son retrait sur place.

- **Résolution des problèmes liés à la livraison**

En cas de problème de livraison, vous devez envoyer un message au vendeur afin de trouver une solution. Il se peut que, dans certains cas, nous vous apportions notre aide, ainsi qu'au vendeur, afin de résoudre le problème. Pour en savoir plus sur la résolution des problèmes de livraison, [veuillez cliquer ici](#).

- **Partage de documents**

Afin de résoudre les problèmes de livraison, le vendeur, la société de livraison ou nous-mêmes pouvons vous contacter afin de vous demander des documents, des photos ou d'autres informations. Ces informations nous aideront à étudier le problème. Nous attendons de vous que vous coopériez et que vous fournissiez ces informations en temps voulu.

- **Résultats possibles**

Si, après investigation auprès de la société de livraison, le problème ne peut toujours pas être résolu, nous déciderons d'une solution. Celle-ci peut inclure l'annulation de la vente et votre remboursement ou le paiement du vendeur.

En résumé : Assurez-vous que votre adresse de livraison est exacte et contactez-nous ainsi que le vendeur en cas de problème. Si vous retirez votre objet sur place, veuillez organiser ce retrait dans les 5 jours ouvrables suivant le paiement.

Déballage



Article 5 : Réception de votre objet

Il est arrivé ! Nous espérons que votre objet d'exception vous donnera entière satisfaction. Prenez le temps de l'examiner attentivement avant de lui réserver une place de choix chez vous.

- **Commencez par examiner votre objet**

À la réception de votre objet, un examen minutieux vous permettra d'établir sa nature, ses caractéristiques ainsi que son fonctionnement. Cette démarche est semblable à la façon dont vous pourriez examiner un objet dans un magasin physique.

- **Manipuler l'objet avec précaution**

La plupart des objets d'exception vendus sur notre marché en ligne sont fragiles. Lors du déballage ou de l'examen de votre objet, veillez à le manipuler avec soin. Il en va de même pour tout emballage particulier dans lequel l'objet pourrait arriver.

Si vous souhaitez annuler votre achat et que l'objet a subi des dommages qui en diminuent la valeur, vous devrez indemniser le vendeur pour ces détériorations. Ceci exclut les dommages déjà existants ou les dommages survenus durant la livraison.

- **Garantie de conformité du vendeur**

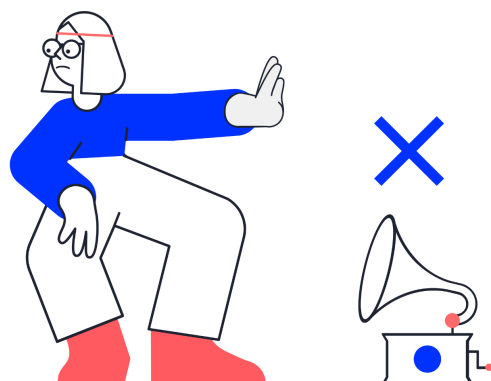
En tant que consommateur de l'UE ou du Royaume-Uni, si vous achetez votre objet auprès d'un vendeur professionnel, vous pouvez également bénéficier d'une garantie légale fournie par le vendeur d'une durée minimale d'un an pour tout objet acheté sur notre marché en ligne. Pour en savoir plus, consultez notre [Politique relative aux droits des consommateurs de l'UE et du Royaume-Uni](#).

- **Vos commentaires sont précieux**

Vos commentaires nous aident, ainsi que le vendeur, à nous améliorer. Nous vous encourageons donc à partager votre avis sur l'objet, le vendeur et nos services. Pour obtenir des informations détaillées sur l'évaluation du vendeur, veuillez consulter notre [Politique en matière d'évaluation](#).

En résumé : Nous vous encourageons à examiner soigneusement votre objet à son arrivée afin de vérifier qu'il est conforme à sa description, avant d'en profiter, ce qui est le plus important !

Problèmes et **retours**



Article 6 : Problèmes liés à votre objet

Si après avoir étudié votre objet, vous avez des doutes, nous sommes là pour vous aider.

- **Contactez-nous dans un délai de 3 jours**

Si votre objet arrive endommagé ou si vous estimez qu'il ne correspond pas à la description figurant sur la page de l'objet, veuillez nous contacter dans les 3 jours suivant sa réception.

Assurez-vous d'inclure des photos nettes ou d'autres preuves afin que nous puissions examiner votre dossier. Si vous nous contactez dans ce délai, nous suspendrons le paiement au vendeur pendant que nous étudions le problème. En fonction de nos conclusions, nous pourrions proposer une solution, pouvant inclure un remboursement.

Si vous ne respectez pas ce délai de 3 jours, notre prestataire de paiement libérera les fonds au vendeur. Nous pouvons tenter de vous aider malgré tout, mais un remboursement sera peu probable à ce stade. Dans la majorité des cas, il vous faudra régler le litige directement avec le vendeur via notre système de messagerie.

Dans certains cas, il est possible que nous autorisions un délai supplémentaire pour signaler un problème. Notamment si l'origine du problème n'aurait pas pu être découverte raisonnablement dans ce délai de 3 jours. Si tel est le cas, nous en informerons à la fois vous et le vendeur.

- **Enquête sur les litiges**

Si l'objet ne correspond pas à la description du vendeur, il est important que vous nous fournissiez, ainsi qu'au vendeur, des informations détaillées pour que nous puissions étudier votre dossier rapidement. Pour en savoir plus sur ce qu'il faut faire si l'objet ne correspond pas à sa description, [veuillez cliquer ici](#).

- **Définition de « pas comme décrit »**

De petites imperfections, telles que des légères usures, des signes d'âge ou de légères variations de couleur, ne signifient pas automatiquement qu'un objet n'est pas tel qu'il est décrit. Toutes différences ne justifient pas l'annulation d'une vente.

Si un objet présente une différence importante par rapport à ce qui a été montré ou annoncé, le vendeur doit d'abord avoir la possibilité de proposer une solution équitable. Cela peut inclure une réparation, un remplacement ou, si cela n'est pas possible, un remboursement partiel. L'annulation de la vente reste une option de dernier recours.

[Vous pouvez en savoir plus sur la façon dont nous évaluons les situations de type « pas comme décrit » en cliquant ici.](#)

- **Recherche d'une solution**

Si l'enquête montre que l'objet n'est pas conforme à sa description, plusieurs solutions s'offrent à vous. Il peut s'agir, selon les circonstances, d'une réparation, d'un remplacement, d'une réduction du prix d'achat ou, en dernier recours, d'une annulation de la vente, auquel cas le vendeur peut être tenu de vous indemniser pour les dommages subis.

Certaines de ces solutions ne sont disponibles que si vous êtes un consommateur effectuant un achat auprès d'un vendeur professionnel.

En résumé : En cas de problème avec votre objet, contactez-nous dans un délai de 3 jours après sa réception. Nous vous assisterons dans l'examen de la situation et la recherche d'une solution. Les solutions peuvent consister à vous rembourser ou à payer le vendeur.

Article 7 : Retourner un objet

Si vous rencontrez des problèmes avec votre objet et que vous n'êtes pas satisfait de la réponse du vendeur ou de notre solution, il vous est parfois possible d'annuler la vente et de renvoyer l'objet. Vous serez alors remboursé du prix d'achat et, dans la plupart des cas, des frais de port.

- **Droit de rétractation**

Si vous êtes un citoyen de l'UE ou du Royaume-Uni et que vous achetez un objet auprès d'un vendeur professionnel, vous pouvez avoir le droit de renoncer à votre achat dans un délai de 14 jours suivant la réception de l'objet. Veuillez noter que vous devrez, dans ce délai de 14 jours, en informer le vendeur et nous-mêmes et que certaines exclusions s'appliquent. Les frais de port de retour ou de livraison de l'objet ainsi que les frais afférents sont également à votre charge. Pour en savoir plus, veuillez consulter notre [Politique relative aux droits des consommateurs de l'UE et du Royaume-Uni](#).

Le droit de rétractation ne s'applique pas si vous achetez auprès d'un vendeur particulier. Cela implique que si, pour quelque raison que ce soit, vous n'êtes pas satisfait de l'objet mais qu'il correspond à la description du vendeur, vous ne pouvez pas annuler la vente à moins que le vendeur n'accepte une telle annulation. Dans un tel cas, les Frais de protection des acheteurs ne seront pas remboursés.

- **Objet non conforme à sa description**

Si un objet ne correspond pas à sa description, le vendeur doit d'abord avoir la possibilité de proposer une solution équitable. Cela peut inclure une réparation, un remplacement ou, si ces options ne sont pas possibles, un remboursement partiel. La vente ne peut être annulée que si le vendeur ne peut pas ou ne souhaite pas fournir une solution appropriée.

De petites différences, telles que des légères marques, des signes d'usure ou des variations de couleur, ne signifient pas automatiquement qu'un objet n'est pas tel qu'il est décrit.

Si la vente est annulée et que l'objet est retourné en toute sécurité au vendeur dans le même état qu'à la réception, nous vous rembourserons le prix d'achat ainsi que les Frais de protection des acheteurs.

[Pour en savoir plus sur la façon dont nous évaluerons les réclamations pour « pas comme décrit », veuillez cliquer ici.](#)

- **Renvoi de l'objet**

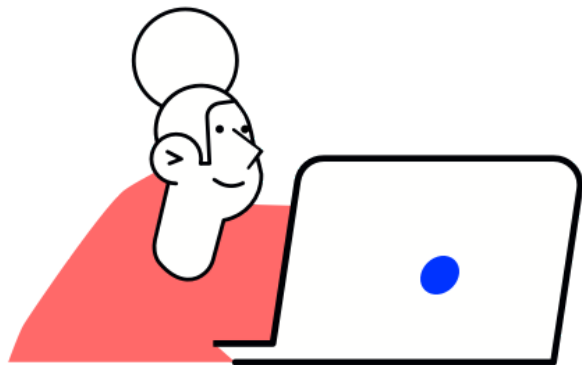
Dans la plupart des cas, il vous faudra couvrir les frais de port retour de l'objet au vendeur. Vous devez également vous assurer que l'objet est convenablement assuré pour le retour ou couvrir vous-même les frais de perte ou de dommage si vous choisissez de ne pas l'assurer.

Nous vous recommandons d'emballer l'objet avec soin afin d'éviter tout dommage et, si possible, d'utiliser l'emballage dans lequel l'objet a été réceptionné. Vérifiez également si des conditions de livraison particulières s'appliquent à votre objet.

Veillez toujours avoir recours à un service de livraison avec suivi et partager les détails de suivi avec le vendeur ou nous-mêmes. En cas de perte de l'objet et sans preuve de retour, votre responsabilité est engagée et nous ne pourrions peut-être pas effectuer de remboursement.

En résumé : Toutes les offres ainsi que les utilisations de l'option d'Achat immédiat sont contraignantes. Cependant, dans quelques rares cas, vous pouvez avoir la possibilité de retourner l'objet si, par exemple, il n'est pas conforme à la description faite par le vendeur. En cas de retour de l'objet, vous serez responsable des frais de port, ainsi que, le cas échéant, des frais d'assurance.

Obligations **de l'acheteur**



Article 8 : Vos obligations

En tant qu'acheteur, vous avez certaines obligations envers Catawiki et nos vendeurs. Ces obligations contribuent à assurer le caractère équitable de Catawiki aussi bien pour les acheteurs que pour les vendeurs.

- **Payer votre objet dans les délais**

Si vous avez fait l'offre la plus élevée, vous devez payer l'objet (y compris les frais éventuels) dans un délai de 3 jours. Si vous souhaitez acheter un objet au moyen de l'option d'Achat immédiat, vous devrez payer l'objet immédiatement.

- **Payer la totalité du montant**

Si vous avez fait une offre de réservation, qui consiste à réserver un montant sur votre carte de crédit, vous devrez payer le montant restant si vous êtes le meilleur enchérisseur.

Si vous ne réglez pas le montant restant, vous serez néanmoins tenu de payer les Frais de protection des acheteurs. Nous ne débloquerons la réservation sur votre carte de crédit que lorsque vous aurez réglé les Frais de protection des acheteurs et que vous nous aurez contactés pour débloquent votre réservation.

Si en dépit de nos rappels, vous ne payez pas, ceci peut entraîner de graves conséquences pour vous. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet à l'[Article 9 des présentes Conditions pour les acheteurs](#).

- **Ne pas déposer de demande de rétrofacturation**

Si vous payez mais déposez une demande de rétrofacturation alors que le vendeur a rempli ses obligations, nous pouvons bloquer votre compte, engager une procédure judiciaire à votre encontre et/ou réclamer des dommages et intérêts (vous trouverez plus d'informations à l'[Article 13 de nos Conditions d'utilisation](#)). Pour éviter que nous soyons amenés à prendre de telles mesures, en cas de problème avec votre objet, n'hésitez pas à nous contacter immédiatement.

- **Retirer votre objet sur place dans les délais**

Veillez à retirer votre objet sur place dans le délai convenu avec le vendeur. Dans le cas contraire, vous pouvez être tenu responsable des coûts supplémentaires et des dommages, comme par exemple les frais de stockage. Nous pouvons également annuler la vente au nom du vendeur et conserver les Frais de protection des acheteurs.

- **Annuler la vente pour des raisons légitimes uniquement**

Si vous avez annulé plusieurs commandes, nous pouvons décider de suspendre votre capacité à enchérir. Nous pouvons également suspendre votre compte et imposer des pénalités. Les vendeurs peuvent également réclamer des dommages et intérêts et faire valoir tout autre droit que leur confère le contrat de vente. Vous trouverez de plus amples informations à [l'Article 9 des présentes Conditions pour les acheteurs](#).

- **Respecter les Conditions d'utilisation**

Il est important que vous respectiez nos Conditions d'utilisation, y compris les présentes Conditions pour les acheteurs ainsi que nos autres consignes et politiques. Dans le cas contraire, les mesures que nous pouvons prendre sont mentionnées à [l'Article 9 des présentes Conditions pour les acheteurs](#).

- **Droits de suite**

Si vous avez acheté une œuvre d'art originale, en vertu des lois internationales sur le droit d'auteur, des droits de suite peuvent être dus à l'artiste. Ces lois stipulent que vous devrez couvrir le coût des droits de suite, même si vous êtes un professionnel du marché de l'art.

Si nous ou une autre partie avons payé les droits de suite à l'artiste ou au représentant de l'artiste, il vous faudra nous rembourser ces droits lors de notre première demande. Ce remboursement comprend la totalité des droits de suite et tous les coûts, dépenses, prélèvements ou taxes afférents.

En résumé: Assurez-vous de remplir vos obligations à notre égard et à l'égard du vendeur. Ces obligations comprennent le paiement de votre objet et l'annulation de votre commande uniquement pour une raison légitime.

Article 9 : Non-respect de vos obligations

Le non-respect de vos obligations envers nous-mêmes ou nos vendeurs influe directement sur la confiance et la fiabilité de notre marché en ligne. Ce non-respect entraîne également des conséquences potentielles pour vous, dont vous devez être conscient.

- **Conséquences du non-respect de vos obligations**

Si vous ne respectez pas vos obligations envers nous-mêmes ou envers un vendeur, nous pouvons suspendre votre capacité à enchérir, ainsi que votre compte ou votre accès à nos services, annuler une vente ou prendre toute autre mesure décrite à l'[Article 13 de nos Conditions d'utilisation](#). Dans la plupart de ces cas, vous serez automatiquement considéré en défaut. Dans le cas contraire, nous vous enverrons une mise en demeure.

Dans la plupart des cas, si l'une ou plusieurs de ces mesures sont appliquées, nous vous informerons par e-mail, en précisant la raison justifiant la mise en place de ces mesures.

- **Nous avons le droit d'exiger le paiement en cas de dommages**

Il est fréquent que votre manquement à vos obligations entraîne des préjudices (financiers) pour nous. Nous sommes en droit d'obtenir une compensation pour ces pertes financières.

Nous pouvons faire valoir le paiement de toute dette, dommages ou pénalités qui nous sont dues ou invoquées, hors tribunal, par exemple en utilisant une agence de recouvrement, ou devant un tribunal (généralement celui d'Amsterdam aux Pays-Bas).

En de telles circonstances, nous pouvons réclamer des intérêts légaux à compter de la date à laquelle vous êtes en défaut, ainsi que tous les frais de recouvrement, qu'ils soient judiciaires ou extrajudiciaires.

- **Signalement d'activité frauduleuse**

Dans les cas où vos actions peuvent être qualifiées de frauduleuses, nous nous réservons le droit de vous signaler aux autorités policières (internationales).

- **Conséquences du non-respect de vos obligations envers nos vendeurs**

Si vous ne remplissez pas vos obligations envers un vendeur, nous pouvons prendre l'une des mesures décrites à l'[Article 13 de nos Conditions d'utilisation](#).

Le vendeur peut en outre prendre ses propres mesures en vertu du contrat de vente. Ces mesures comprennent l'application de votre obligation de paiement ainsi que la demande d'indemnisation des dommages causés par votre manquement à cette obligation. À cette fin, le vendeur est en droit de recourir à des solutions extrajudiciaires, telles qu'une agence de recouvrement de créances, ou à des solutions judiciaires.

Dans de tels cas, le vendeur est en droit de réclamer des intérêts légaux à partir de la date à laquelle vous êtes en défaut selon les termes du contrat de vente, ainsi que les frais de recouvrement, qu'ils soient judiciaires ou extrajudiciaires.

En résumé: Le non-respect de vos obligations envers le vendeur ou nous-mêmes pourrait entraîner, de notre part ou de la part du vendeur, une demande de dommages et intérêts, ainsi que l'application d'autres mesures visant à recouvrer le paiement, les dommages et les coûts.